

ATTESTATION DE TRANSPORT DIRECT POUR DEROGER A LA PRISE DE SANG D'INTRODUCTION

Coordonnées de l'élevage d'origine

Coordonnées de l'élevage destinataire

N° de cheptel :	N° de cheptel :
Nom et adresse :	Nom et adresse :
.....
.....
.....

Nous sous-signons avoir ce jour respectivement vendu et acheté les bovins de la liste ci dessous :

Nombre de bovins :

N° du bovin	N° du bovin	N° du bovin
FR	FR	FR
FR	FR	FR
FR	FR	FR
FR	FR	FR
FR	FR	FR
FR	FR	FR
FR	FR	FR
FR	FR	FR
FR	FR	FR
FR	FR	FR

En vertu de quoi, nous attestons que le transport ne concerne que des bovins **issus** d'un cheptel « **Indemne d'IBR** » et que le délai entre la date de départ et la date d'arrivée **est inférieure à 24h**, ET que

le transport entre les deux élevages s'est effectué **sans rupture de charge** (transport maîtrisé) par Monsieur

Immatriculation du véhicule type

et qu'il n'y a **pas eu d'autres bovins** en contact pendant le transport.

ET que

le camion est **propre et désinfecté**.

En tant qu'éleveur introducteur de ces bovins, élevage destinataire demande à déroger au contrôle à l'introduction IBR.

Document à transmettre au GDS avec les ASDA signées et datées et la notification d'entrée

Fait à

Le/...../.....

Pour l'élevage d'origine

Pour l'élevage destinataire